

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, je répondrai à cette question en donnant un exemple. Lorsque le gouvernement canadien consent des prêts sans intérêt aux pays étrangers, il les consent à partir de crédits nouveaux.

Monsieur l'Orateur, nous demandons que l'on procède de la même façon pour les Canadiens. Il ne s'agit pas de fabriquer une « machine à piastres », comme on l'a déjà dit, en se moquant du Crédit social. A ce moment-là, c'était dans un but électoral. Je ne blâme personne. C'est un moyen de lutter sur le plan électoral. Il reste qu'il ne s'agit pas d'une « machine à piastres » qu'on fait fonctionner suivant qu'on a quelque chose à mettre dedans ou non pour l'alimenter.

La Commission monétaire nationale dont nous réclamons la création est l'organisme moteur qui permettra à la Banque du Canada, après consultation, d'établir quelle somme d'argent il faut mettre en circulation. Ce n'est pas nécessairement des crédits nouveaux. Il s'agit de l'escompte compensé. En effet, ce n'est pas de l'argent que nous donnons aux individus. C'est un escompte que le gouvernement accorde aux marchands en vue de créer l'équilibre entre ce qu'une personne a dans son portefeuille et le prix et la valeur des produits sur les tablettes.

Cela vise à permettre l'écoulement de la production. Il n'est pas question d'imprimer de l'argent à tort ou à travers.

Je pense que le député me comprend. Lorsqu'on parle d'un escompte compensé, il s'agit de donner au marchand et à l'individu la possibilité d'établir un équilibre économique pour que le consommateur puisse jouer pleinement son rôle en tant que consommateur, relativement à la production.

Alors, en somme, la Commission monétaire nationale ne serait ni plus ni moins qu'un agent de consultation pour conseiller la Banque du Canada, et cette dernière servirait d'« agent-moteur » pour garder le système économique en équilibre, afin qu'on ne connaisse pas l'inflation ou la déflation et que les consommateurs puissent vraiment jouer leur rôle pleinement.

Le député estime-t-il que cela répond à sa question?

[Traduction]

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, d'abord puis-je féliciter le député de Lotbinière (M. Fortin) de saisir la Chambre cet après-midi de cette question importante dont l'étude s'impose d'urgence. La motion qui traite de l'accroissement alarmant du chômage chez nos jeunes, et l'étude de ce sujet s'impose d'urgence. Au moment où nous encourageons les jeunes à pousser leurs études, à investir pour l'avenir en acquérant de nouvelles connaissances et en développant leurs aptitudes, à investir davantage dans leur instruction, nous constatons que le pays fait face à la crise la plus grave engendrée par l'homme qui ait jamais été provoquée de propos délibéré à l'égard de n'importe quel pays à notre époque. La question des occasions d'emploi convenable touche non seulement nos jeunes gens, mais aussi tous les Canadiens.

Les statistiques révèlent un aspect des plus troublants en ce qui concerne le chômage. Outre l'ampleur du pro-

[M. Lafamme.]

blème en soi, il est clair que le chômage touche surtout ce groupe de jeunes de moins de 24 ans. Le taux désaisonnalisé concernant ce groupe est alarmant, soit 11.2 p. 100, presque le double de celui des travailleurs plus âgés qu'eux. C'est une véritable honte que cela se produise dans un pays comme le Canada, dont l'effectif ouvrier s'accroît constamment chez les jeunes. L'une des ressources les plus importantes de notre pays est la population. Les jeunes du Canada sont certainement une ressource viable et importante. Il faut leur permettre de s'épanouir en développant leurs énergies, leurs aptitudes et leurs talents. Les difficultés, les désappointements et les frustrations qui assaillent nos jeunes en quête d'emploi auront des effets à long terme et des répercussions durables sur la mosaïque sociale de notre société. Ces effets préjudiciables persisteront et entraveront le progrès futur du pays et, à mon avis, nous ne pouvons guère nous le permettre en ce moment.

• (3.40 p.m.)

Pour que le Canada survive à l'ère postindustrielle, il lui faut développer ses aptitudes et sa technologie. Pour développer ses aptitudes, il doit fournir les moyens d'enseignement voulus. Il doit également offrir des possibilités d'emploi afin de tirer profit de ces aptitudes et ces réalisations. En comparant les domaines de la science et de l'industrie aux États-Unis avec ceux d'autres pays, nous constatons que l'impulsion donnée dans le secteur technologique et industriel est largement attribuable à la prééminence de l'instruction et à la politique monétaire de ce pays. Le fossé technologique qui s'élargit entre les États-Unis et les autres sociétés industrielles est attribuable en grande partie au manque d'instruction et de possibilités d'emploi, surtout dans les domaines de la recherche et du développement. Les statistiques prouvent très clairement que la puissance économique d'un pays est fonction directe du nombre d'étudiants dans les collèges et les universités. Si les gens n'ont pas la possibilité d'utiliser leurs talents, ils perdront, avec le temps, tout désir d'accéder aux degrés supérieurs d'instruction. C'est ce qui se produit dans plusieurs pays européens à l'heure actuelle, notamment en Grande-Bretagne.

Aux États-Unis, sur l'ensemble des jeunes âgés de 20 à 24 ans, 43 p. 100 suivent des cours postsecondaires. En Russie, la proportion est de 24 p. 100, en France de 16 p. 100, en Allemagne de 7.5 p. 100 et en Angleterre de 7 p. 100. Au Canada cette proportion s'est maintenue à environ 22 p. 100, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne européenne; mais elle menace cependant de diminuer du fait du manque d'emplois. Si nous laissons cette situation se prolonger, elle accélérera l'exportation de nos talents, ce qui constituera une perte considérable pour le pays non seulement en termes d'investissements mais en spécialisations et en ressources. Le Canada finira par n'être rien d'autre qu'un pays de colonialisme technologique.

Comme l'a fait remarquer le député de Lotbinière (M. Fortin), ceux qui possèdent un doctorat ont un problème. Environ la moitié de ces diplômés ne trouveront pas d'emploi convenable. Au coût, paraît-il, de \$150,000 par étudiant, cela devient un gaspillage inhumain de possibi-